



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Service environnement

Eau

Charleville-Mézières, le 10/07/2018

Synthèse des observations du public

Affaire suivie par : Aurélie PICHON
Tel : 03 51 16 50 94
Fax : 03 24 37 51 17
@ : aurelie.pichon@ardennes.gouv.fr

Objet : Projet d'arrêté préfectoral

Le projet d'arrêté préfectoral définissant un programme d'actions volontaires visant à reconquérir la qualité de l'eau brute des captages d'eau potable des sources « de la grande fontaine » et « de la fontaine Saint-Martin » exploités par la communauté d'agglomération Ardenne Métropole et situés sur le territoire de la commune de Aubigny-les-Pothées a fait l'objet d'une consultation du public du 4 au 25 juin 2018 inclus via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État des Ardennes.

A l'issue de cette période de consultation, aucune remarque n'a été formulée par le public.